VILLE DE
PONTCHARRA

Recrute des agents recenseurs (H/F)

Mairie de Pontcharra

Située dans le Grésivaudan, entre Grenoble et Chambéry, au pied des massifs de Chartreuse et de Belledonne, la ville de Pontcharra (7 500 habitants), pôle de centralité administratif et commercial du Haut-Grésivaudan au sein de la Communauté des communes Le Grésivaudan (CCLG), recrute des agents recenseurs pour la campagne 2027.

Description du poste

Vous participez au recensement de la population, dont la campagne se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. Chaque agent sera affecté à un secteur géographique de la ville.
Vous êtes étudiant, retraité, en recherche d'emploi ou d'un complément de revenu ? Cette mission s'adresse aux personnes disponibles pour assurer la collecte et son suivi sur toute la période prévue.

Missions principales :

- Effectuer une tournée de reconnaissance de votre secteur avant le démarrage du recensement.
- Distribuer aux habitants les questionnaires à compléter et les inciter à répondre par Internet.
- Collecter les informations sur les logements.
- Clôturer les opérations de recensement dans les délais impartis.
- Faire régulièrement le point avec le coordinateur communal.

Profil recherché

Savoir faire

- Organiser votre travail avec ordre et méthode
- Établir un contact de qualité avec les habitants, savoir convaincre et rassurer

Savoir être

- Patience et persévérance
- Discrétion et neutralité
- Courtoisie, aisance relationnelle et disponibilité

Formation et déplacements

Une formation obligatoire est dispensée par l'INSEE les 5 et 12 janvier 2027, de 14h00 à 17h00.
Permis B et véhicule demandés.
Certains secteurs de la ville peuvent être recensés à pied.

Conditions

La mission comprend la formation, la reconnaissance du secteur, la campagne de recensement et la fin du traitement de la collecte.

Calendrier :

- 5 et 12 janvier 2027 de 14h00 à 17h00 : formation INSEE obligatoire
- entre le 6 et le 11 janvier 2027 : une journée de reconnaissance du secteur
- du 21 janvier au 20 février 2027 : campagne de recensement
- du 20 au 24 février 2027 : fin du traitement de la collecte

Rémunération

- 3 € brut par résidence principale remplie
- 2 € brut par résidence secondaire, vacante ou occasionnelle
- 100 € brut pour la tournée de repérage
- 30 € brut par demi-journée de formation
- Une prime de fin de tournée de 50 € brut si plus de 90 % des logements attribués à l'agent sont recensés.

Pour Villard Noir et les hameaux de montagne, la rémunération des résidences et de la tournée de repérage est majorée de 10 %.

Contact

Merci d'adresser votre candidature (**CV et lettre de motivation**) sous la référence **VP22/2026** avant le **6 décembre 2026**, par courriel à recrutements@pontcharra.fr

Renseignements auprès de M. BUCCI au 04 76 97 11 65 ou maurice.bucci@pontcharra.fr

Entretien individuel avec un jury de recrutement pour les candidatures présélectionnées planifiés sur les semaines 50 et 51.